CAISSE PRIMAIRE DE LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS. — Aux assurés sociaux en instance de liquidation de pension. — Aux assurés sociaux en instance de liquidation de pension (donc âgés de 60 ans et plus), sont informés que le Conseil d'administration, dans sa réunion du 4 mai, a décidé d'adhérer à la Société Complémentaire pour assurés sociaux retraités, fondée par l'Union départementale des sociétés de Secours Mutuels du Nord.

En conséquence, les anciens assurés de la Caisse de la Fédération qui désirent s'y faire inscrire, sont priés de s'adresser au siège, 43, rue du Haze, pour remplir leur bulletin d'adhésion.

La Caisse Primaire de la Fédération établira la liaison entre les adhérents et la société complémentaire.

SOUS-OFFICIERS DU GÉNIE. — Le bureau de la Fédération invite les adhérents à prendre part à la remise officielle d'un drapeau à ce groupement ami, par le général Berlière, le dimanche 5 juillet.

Cette manifestation se clôturera par un banquet qui aura lieu au Gymnase Municipal.

Les adhérents qui voudraient y participer voudront bien se faire inscrire au siège, 43, rue du Haze. Prix 20 francs.

FÉDÉRATION AMICALE DES A.C. — L'assemblée générale annuelle de tous les membres du groupe des Remplaçants Ascendants, Veuves et Orphelins de Guerre, aura lieu dimanche 28 courant à 15 h. en la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

En voici l'ordre du jour : 1. Procès-verbal de la dernière assemblée ; 2. Rapports moral et financier de l'exercice 1935 ; 3. Allocution du président de séance ; 4. Causerie de M. Deresmes sur les œuvres du Groupe et de la Fédération intéressant tout spécialement les ascendants, veuves et orphelins de guerre ; 5. Tombola entre tous les membres présents.

Les billets pour la tombola ne seront remis que contre présentation de la Carte d'adhérent portant le timbre 1935.

La Commission compte sur la présence de très nombreux adhérents à cette importante assemblée.

CLIQUE SCOLAIRE. — Répétition pour tous les clairons, trompettes, cors et batterie, aujourd'hui à 17 h., au local.

GROUPE LOCAL DE LA LÉGION D'HONNEUR. — Le Conseil d'administration invite tous les légionnaires à assister aux funérailles de M. Cyrille Desurmont, membre du groupe. Funérailles qui auront lieu ce jour mardi 23 juin, à 9 h. 30 en l'église Saint-Germain, à Mouvaux.

CÉRÉMONIE DE LA REMISE DU DRAPEAU A L'ÉCOLE DU GÉNIE. — Le groupe de la Légion d'Honneur est invité à assister à la remise officielle du Drapeau à cette École, le dimanche 5 juillet. Rassemblement de tous les Légionnaires, à 9 h. 45. Nouvelle place Charles Roussel. Des places seront réservées à tous les membres présents. Insigne de rigueur.

RÉUNION MENSUELLE. — Aujourd'hui mardi 23 juin, quatrième mardi du mois, réunion amicale de 18 h. à 20 h. Présence indispensable de tous les légionnaires libres.

AMICALE MONTESQUIEU. — Il reste encore quelques places pour l'excursion d'Anvers de dimanche prochain. Prix du voyage, y compris le passage du tunnel, 15 fr. français. S'inscrire au plus tôt auprès de M. Lignon, directeur de l'école.

GROUPE DES ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION. — Plusieurs membres n'ayant pu être touchés par notre convocation et suivant les demandes formulées nous donnons à nouveau les différents prix pour l'excursion annuelle qui aura lieu le dimanche 5 juillet à Blankenberghe.

Pour les membres du groupe : voyage seul, 12 fr. ; [illegible] ; enfant voyage gratuit, pour le dîner, 3 fr.

Pour les personnes qui désirent faire partie de l'excursion : voyage seul, 14 fr. ; avec dîner, 22 fr. ; enfant, voyage seul, 7 fr., avec dîner 12 fr.

Le nombre de places étant limité, nous prions les membres et personnes qui désirent faire cette excursion, de bien vouloir se presser pour retenir leurs places.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE DES MUTILÉS. — Nous rappelons que c'est le dimanche 28 juin à 9 h. 45 qu'aura lieu l'assemblée générale du groupe des Mutilés dans la salle Jean-Jaurès, 3, rue Carnot.

La Commission des Mutilés informe sea prévue pour aujourd'hui mardi par suite d'une circonstance imprévue est reportée au jeudi 25 juin, à 19 h., au café de la Mairie.

Consultations des nourrissons. — Elle sera pratiquée ce mardi à 15 h., au local habituel par M. le docteur Louf.

Jeune Garde. — Ce cercle, rue de la Gare, à 18 h. 30, répétition à 18 h. 30.

RONCQ

UN CYCLISTE SE BLESSA GRAVEMENT A LA TÊTE

Lundi après-midi vers 14 h. 30, rue de Lille, un cycliste, M. Germain Goossens, demeurant rue Montgollier, à Marcq-en-Baroeul, se dirigeant vers le Blanc-Four après avoir passé le passage à niveau de la Gare de Roncq, rue de Lille, voulut prendre la route cyclable qui va vers le Blanc-Four et qui longe la route Nationale.

Un peu avant d'arriver à la filature Leurent, le cycliste heurta la bordure du trottoir si malencontreusement qu'il tomba et fut lourdement de la tête.

Devant son état jugé sérieux, son transfert à l'Hôpital de Tourcoing fut ordonné et il y fut conduit par une voiture d'ambulance de cet établissement hospitalier.

Consultations des nourrissons du Blanc-Four. — Mardi 23 juin, à 15 h., pour les enfants dont les noms commencent par les lettres A à F., mercredi 24 juin, à 15 h., pour ceux dont les noms commencent par les lettres E à Z.

BOUSBECQUE

LA FÊTE DU QUARTIER DES BOIS

C'est dans une grande animation et avec un succès mérité qu'eut lieu dimanche et hier lundi la fête populaire annuelle du quartier des « Bois ».

La Musique municipale et les pompiers prêtaient leur concours et avec l'aide d'autres groupes, un cortège fut formé. Les jeux dans les estaminets furent très suivis. Le soir, les illuminations furent réussies.

Hier lundi, la fête se clôtura par une intéressante épreuve cycliste dite « Railway-jetons », qui connut un plein succès.

Jardins Bousbecquois. — Comme chaque année, un concours des plus beaux jardins est organisé. Les inscriptions seront reçues jusqu'à jeudi 25 juin inclus.

Le village est divisé en quatre sections soit : première section : Les Bois y compris la Vitro ; 2e section Place ; 3e section Basse Ville y compris rue Saint-Joseph ; 4e section chemin des Vaches, y compris rues de Wervicq, Foch et du Château.

Secours aux grévistes. — Les commerçants de la commune, détenteurs de bons de secours en nature aux grévistes nécessiteux et à leur familles, sont invités à déposer à la mairie les dits bons, aux fins de règlement des fournitures effectuées.

CADEAUX Grand Choix pour Fêtes
MARIAGES — NAISSANCES
Coupes Sport, Objets d'Art, Orfèvrerie, Couverts, Couteaux, Bijouterie de fantaisie et deuil, Articles pour fumeurs, etc... 55 Rue du Collège, angle de la r. Pellart, Roubaix.
4228

NEUVILLE-EN-FERRAIN

SECOURS AUX GRÉVISTES NÉCESSITEUX

Afin de soulager les grévistes les plus nécessiteux, la Commission du bureau de bienfaisance, au cours de sa séance du 12 juin, a décidé de leur accorder des secours en nature.

Ces secours sont destinés aux grévistes ces dernières ne pouvant prétendre aux allocations de chômage.

Amicale laïque. — L'Amicale organise un voyage à Dunkerque, le 12 juillet, avec les lauréats du C. E. P. et la clique scolaire.

La Commission invite les membres de l'Amicale ainsi que les parents des élèves et les amis de l'école à prendre part à ce voyage.

On peut se faire inscrire aux directeur et directrice des écoles, ainsi que le dimanche matin à l'Amicale, école des garçons, 11, rue d'Halluin. Prix du voyage : 21 francs.

Etat Civil. — Naissance. — Roger Fivet, rue de Gand, 51.

MOUVAUX

Amicale des A. E. de l'école publique de garçons. — L'Amicale dans son assemblée générale du 21 juin a renouvelé sa commission comme suit : président général, P. Prade ; vice-président général, L. Hourez ; président amical, V. Hollier ; secrétaire, R. Siriex ; trésorier, M. Lamotte ; commissaires, J. Baert, J.-B. Chattelein, G. Demuynck, A. Jouniaux, A. Nivesse, A. Noclain, C. Vanomeslaeghe, A. Wattel, D. Vandriessche, R. Lohrer ; membres d'offices, les présidents et secrétaire de la gymnastique et de la clique.

Cette commission se réunira le vendredi 26 juin, à 20 h., à l'école des garçons.

Le mercredi 24 juin, à 20 h., café de l'Hôtel, rue du Docteur-Dupont, Blanc-Seau, réunion pour les membres de la commission mixte des fêtes.

Concert à l'hospice. — Comme les années précédentes, la Musique municipale désireuse de témoigner de sa respectueuse sympathie envers nos bons vieillards de l'hospice, leur offrira un concert. Celui-ci aura lieu le jeudi 25 courant, à 20 h., dans le parc de l'établissement.

Un joli programme a été établi et nul doute que chacun emportera un excellent souvenir de cette belle soirée.

Rappelons que l'entrée est absolument gratuite et la population y est cordialement invitée. Les musiciens, tambours et clairons sont priés de se rassembler au siège, à 19 h. 30.

Familles nombreuses. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses touchant par mois, sont invités à se présenter chez M. le Percepteur, 41, rue du Midi, le mercredi 27 juin, de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures, munis de leur carte d'identité pour toucher leur allocation du mois de Mai 1935.

Ils sont instamment priés de se présenter au jour et heures indiqués.

Avis aux habitants. — Il est rappelé aux habitants que le nettoyage et le balayage des trottoirs et fils d'eau sont à effectuer régulièrement tous les samedis de chaque semaine avant 10 h.

Chiffre d'affaires. — La prochaine perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu le 23 juin.

EN BELGIQUE

LES GRÈVES

A MOUSCRON

Les manufactures de tapis Moulin-Vernier (100 ouvriers) ; Anglo-Belge (30 ouvriers) ; la filature Tiberghien (350 ouvriers) ; la fabrique de vélos Seys, rue de la Station (60 ouvriers) ont cessé le travail ce matin.

On prévoit que d'autres établissements notamment dans l'industrie du tapis cesseront le travail.

A MENIN

La situation s'est aggravée depuis lundi matin. D'abord la grève a éclaté à l'émaillerie S. A. Laminoirs de Thimeon, rue de Courtrai, ainsi qu'aux blanchisseries des Frères Devos, rue de Courtrai et de M. Staes, quai de la Lys. Les ouvriers de la filature et au tissage S. A. Textor, rue d'Ypres. On s'attend également à la grève des ouvriers brasseurs pour ce mardi matin.

Lundi ont eu lieu différentes réunions sous la conduite de M. Schreel pour s'occuper de la situation actuelle et maintenir l'ordre. La gendarmerie a été renforcée par une certaine quantité de soldats sous la conduite de deux officiers. Les différents ponts de notre ville ont été occupés par les autorités militaires.

HERSEAUX

Excursion à la Panne. — Les diverses sections de la Maison du Peuple, chaussée des Ballons, organisent une excursion le dimanche 12 Juillet et qui aura pour but : La Panne. Le prix du voyage, qui se fera en autocar, est de 16 frs belges par personne.

Les personnes qui seraient désireuses de participer à ce voyage peuvent se faire inscrire dès maintenant à la Maison du Peuple aou au collecteur du Syndicat, M. Pollet.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Ne tirez pas sur les pigeons. — Ernest Delgerghe, d'Herseaux, 700 fr. d'amende pour avoir tiré au moyen d'une carabine sur ses pigeons.

Mise en liberté provisoire. — Detollenaere, qui était arrêté pour transport d'alcool clandestin, demande sa mise en liberté provisoire moyennant versement d'une caution de 1.500 fr. Le Tribunal a prononcé un avis favorable.

Acquittés. — Deconinck et Vanthournout étaient poursuivis, le premier pour organisation d'un combat de coqs et le deuxième pour avoir assisté au combat. Le Tribunal les acquitta, les faits n'étant point suffisamment prouvés.

Accidents de la route. — Place Robbe, à Courtrai, une dame Yvonne V... fut blessée au cours d'une collision entre un taxi dans lequel elle avait pris place et une une autre voiture. Le chauffeur de taxi M. Maurice Vandorpe, a été condamné à 350 fr. d'amende et au paiement de 1.222 fr. de dommages-intérêts à la victime.

— Derume, d'Escanaffles, avait renversé en auto à Dottignies, le cycliste Libbrecht Edouard, qui eut plusieurs côtes brisées. L'assurance régla les dommages-intérêts et Derume a été condamné à 210 fr. d'amende avec sursis.

Faux certificat. — Verleye, de Vive-Saint-Eloi, avait délivré à la demande de son ouvrier Callens, un faux certificat au fonds de chômage. Le patron a été condamné à 280 fr. et l'ouvrier à 182 fr.

Un vieillard blessé par une auto. — Dallons avait occasionné avec son auto un accident, boulevard du Chemin de Fer, à Courtrai. Il avait notamment renversé un vieillard qui fut grièvement blessé à la main. Dallons a été condamné par défaut à 350 fr. d'amende.

Les violents. — Pour coups et blessures réciproques à Menin : Slosse Valentin, 182 fr. d'amende ; Piéters Anna, 200 fr., et Karnier Jean, 105 francs.

MENIN

UNE RIXE ENTRE FRAUDEURS

Dimanche, vers 21 h. 30, une équipe de fraudeurs était attablée au Café « Ville d'Ypres », 39, rue de l'Esplanade, tenu par M. Sylvain Boddaertd, 32 ans. Le frère du cafetier, M. Henri Boddaerd, marchand de crème à la glace, se trouvait devant le cabaret lorsque tout à coup une dispute éclata entre les fraudeurs, qui dégénéra en bataille. Au cours de celle-ci, la charrette du marchand ambulant fut renversée et sérieusement endommagée, ainsi que les marchandises. — La gendarmerie enquête.

BISSEGHEM

UN BATIMENT INCENDIÉ PAR LA FOUDRE

Vendredi soir, vers 9 h. 30, un orage s'est abattu sur le Courtraisis. La foudre a mis le feu à la fabrique de lin des frères Vandenbrucke, demeurant rue de l'Eglise. En peu d'instants toute l'écanguerie fait en feu. Les pompiers arrivés sur les lieux durent se borner à protéger la fabrique, à quoi ils réussirent ; douze moulins à écanguer ont été anéantis par les flammes, ainsi qu'un grande quantité d lin. Les dégâts sont assez importants.

TEMPLEUVE

Passage à niveau. — Par suite d'une intervention auprès du ministre des Transports, celui-ci vient de décider de rapporter son arrêté relatif à la suppression du passage à niveau n° 19, situé sur le territoire de la communa de Templeuve.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Coups, blessures. — Le Tribunal termine l'instruction de l'affaire mise à charge de Vilain Charles, marchand d'armes, à Wiers, prévenu d'avoir par défaut de prévoyance involontairement causé des coups et fait des blessures à Revelle Marius, éleveur de moutons, à Château-l'Abbaye. Vilain encourt une amende de 700 francs avec sursis et paiera 18.058 francs de dommages-intérêts à Revelle.

Accident d'auto. — En janvier dernier, Dilliès Emile, rentier à Estaimpuis, roulait en auto en cette ville. Arrivé à proximité du viaduc du chemin de fer, il aperçut devant lui deux vieilles personnes se parlant sur la voie publique ; il klaxonna. L'une des personnes s'effraya et tomba sur la chaussée, où l'auto la fréla, lui occasionnant une fracture du bras et des blesrures à la tête et au bassin. Le prévenu est condamné à 350 fr. d'amende et à 10.000 francs de dommages-intérêts.

Ivresse ; bris de clôture. — En état d'ivresse, Soetaert Eugène, journalier à Tournai a détruit un carreau formant clôture de la maison de Santi Orlandi, cabaretier à Tournai ; 8 jours de prison et 252 francs d'amende par défaut.

Escroqueries. — Mascateau Henri, plafonneur à Ath, s'est fait remettre, en employant des manœuvres frauduleuses une somme de 23 francs par Goniaux Julia, une somme de 22 francs par Couvreur Maria : 2 mois de prison et 364 francs d'amende par défaut.

Coups et blessures. — Delacre Albert, gardien d'autos, à Tournai a porté des coups et fait des blessures à Beirens Charles et à Denefl Catherine qui en subirent une incapacité de travail : 15 jours de prison et 500 francs de dommages-intérêts à Beirens.

— Demeyer François, ouvriers carrier à Lessines a porté des coups et fait des blessures à Vanonacker Jues qui lui occasionnèrent une incapacité de travail. Il a en outre détruit des verres et une chaise appartenant à Carion Ida : 15 jours de prison, 70 francs d'amende et 2.188 francs de dommages-intérêts.

Vol de fagots. — Mattheys Pierre, ouvrier mineur à Viane a volé 17 fagots : 140 francs d'amende par défaut.

Coups réciproques. — Garain Arthur journalier et Rigaux Georges, ouvrier monteur tous deux à Tournai se sont porté réciproquement des coups : 182 francs d'amende au premier ; 140 francs au second.

CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX

Ont été approuvées par arrêté royal paru au « Moniteur Belge » de ce jour les délibérations des administrations communales de Bailleul, Blandain, Estaimpuis, Froyennes, Néchin et Potte, décidant la perception de centimes additionnels communaux aux impôts cédulaires de l'Etat, de même que les délibérations des conseils communaux de Néchin et d'Estaimpuis, décidant la perception d'une taxe spéciale sur les traitements et salaires et pensions.

UNE REVUE DE MILITAIRES EN CONGÉ ILLIMITÉ

Le Bourgmestre porte à la connaissance des permissionnaires en congé des classes 1920 et 1929 qu'ils sont tenus de se rendre à la caserne de gendarmerie, le mercredi 1er juillet, à 7 h., revêtus de leure effets militaires s'ils en sont dépositaires, et munis de leur livret de mobilisation, pour y être passés en revue par M. le commandant du district de gendarmerie.

La tenue militaire sera rigoureusement proscrite à partir de midi.

LE CONGRÈS DES SOUS-OFFICIERS

L'Alliance des Sous-Officiers de Belgique devait tenir à Tournai samedi et dimanche, son 12e Congrès annuel. En raison des événements actuels, le Comité central a décidé de reporter le Congrès à una date ultérieure vraisemblablement le 30 août.

Vol à l'église. — Le curé de l'église Sainte-Marguerite a déposé plainte contre inconnu pour vol de deux chandeliers en cuivre qui se trouvaient en la dite église.

Collision. — Une collision s'est produite, à 17 h. 15, boulevard des Déportés, entre deux autos conduites l'une par le docteur Lestienne, de Tournai, l'autre par M. Maurice Stiévenart, chauffeur à Havinnes.

Des dégâts aux deux voitures ont été constatés.

Vendredi, la grève continuait, générale et calme, dans le bassin carrier.

Recensement des parcelles de céréales. — Conformément aux prescriptions de l'arrêté royal du 8 mai, l'état indiquant les étendues des parcelles de céréales cultivées en 1936 et renseignant le nombre de certains animaux de ferme, est affiché à l'Hôtel de Ville jusqu'au 1er juillet.

LA VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, employés de Bourse, Banque et d'Assurance. — On nous communique avec prière d'insérer, l'ordre du jour suivant qui a été voté au cours de la dernière assemblée :

« Les employés de banque et d'assurances, réunis à l'appel du syndical des employés C.G.T. de Roubaix, à la Bourse du Travail, le 20 juin, après avoir entendu les camarades du syndicat, enregistrent avec satisfaction l'accord intervenu entre le Syndicat des Banques et la C.G.T.

» Protestent formellement contre toute classification qui ne serait pas sur un pied d'égalité avec Paris ou Lille. Font confiance au syndicat pour l'établissement des contrats collectifs à remettre aux directions respectives.

» Décident de renforcer par leur adhésion massive et un recrutement intensif la C.G.T. qui permettra demain de nouvelles conquêtes, substantielles, matérielles et morales ».

» Se séparent au cir de vive l'organisation syndicale cégétiste ».

Chambre Syndicale Ouvrière de l'Alimentation de Roubaix et environs. — Le Syndicat de l'Alimentation C.G.T. invite pour mercredi 24 juin à 19 h. à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, tous les ouvriers boulangers et porteurs de pains de Roubaix, Wattrelos, Croix, Wasquehal et environs à une réunion générale pour discuter la réglementation du travail, des salaires et de l'unité syndicale.

A ROUBAIX. — Ouvriers boulangers et porteurs de pain. — Mercredi, à 19 h., à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, assemblée générale des ouvriers boulangers et porteurs de pains de Roubaix, Wattrelos, Croix, Wasquehal et environs. — A l'ordre du jour : Examen d'un contrat de travail.

A WASQUEHAL. — Syndicats libres. — Les syndiqués de la corporation des produits chimiques et parties similaires, ainsi que tous les ouvriers et employés n'ayant pas encore adhéré à un syndicat, sont informés qu'une réunion générale aura lieu ce mardi, à 18 h., à la « Fraternelle », Maison Syndicale, angle des rues de Fiers et de la Vendée. Cette réunion générale a pour objet : la constitution du syndicat des produits chimiques et parties similaires. — A l'issue de cette première réunion, c'est-à-dire à 19 h. 30, aura lieu la réunion générale de tous les syndicats (textile, métallurgie, produits chimiques et autres). L'union locale des Syndicats Libres de Wasquehal invite tous les travailleurs à y assister.

Une permanence sera établie pour recevoir les adhésions des personnes désirant adhérer à l'Union locale. — Les deux réunions seront présidées par M. Louis Blain, secrétaire général des Syndicats Libres de Roubaix-Tourcoing et environs, qui fera un exposé sur les syndicats libres.

A TOURCOING. — Syndicat des Contremaîtres et Techniciens de Lille, Roubaix, Tourcoing. — Au cours de la réunion tenue dimanche au siège à Tourcoing, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Le Syndicat des Contremaîtres et Techniciens de Lille, Roubaix, Tourcoing et environs tient à préciser, en présence de la nouvelle situation créée dans le monde du travail, sa position prise dans le conflit et à affirmer, une fois de plus sa résolution de stricte neutralité politique et religieuse en matière d'organisation et de défense professionnelle.

» L'observation loyale de ce principe lui fait l'obligation de demeurer en dehors d'un mouvement dont l'esprit et les méthodes seraient en opposition formelle avec la doctrine sociale da collaboration dont il a est toujours réclamé.

» Il souhaite vivement de voir les classes laborieuses demeurer strictement unies au sein de leur syndicat afin de garder à leurs revendications un caractère corporatif et de s'opposer implacablement à l'agitation que pourraient provoquer certains éléments partisans du désordre et de la démagogie.

» Il est cependant résolu à apporter son concours et à participer à toute action syndicale s'efficiant dans l'ordre et la légalité.

» Le syndicat des Contremaîtres et Techniciens approuve entièrement les initiatives prises par le Gouvernement et le vote obtenu par lui à la Chambre des Députés et au Sénat en ce qui concerna les projets de loi ayant pour objet les importantes réformes figurant depuis longtemps dans son programme minimum de revendications d'ordre législatif telle que : la semaine de 40 h. les congés payés et l'assurance obligatoire de la convention collective de travail à toutes les professions et sur tout le territoire.

» Il importe donc d'entrer immédiatement dans la voie des réalisations tracée par ces divers projets. C'est pourquoi, sans plus attendre, le Syndicat des contremaîtres et techniciens se mettra en rapport avec les groupements patronaux pour aider la solution amiable de ces revendications et assurer l'application rapide d'une législation nouvelle reconnaissant les droits des travailleurs et postulant la transformation du salarist en une bienfaisante association des divers facteurs de production.

» Le syndicat des Contremaîtres et Techniciens rappelle ses efforts en vue de la « Reconnaissance Syndicale » afin d'aboutir à una régularisation des rapports entre employeurs et salariés et regrette que la résistance ou l'incompréhension de la plus grande partie du patronat aient provoqué le mécontentement des travailleurs dont les événements actuels sont la conséquence.

» Le Syndicat espère que tous les Contremaîtres et Techniciens accompliront le devoir qui s'impose à eux dans les circonstances présentes. Répudiant un individualisme aujourd'hui périmé, ils adhéreront en masse à l'organisation syndicale da leur profession seule qualifiée et susceptible de leur assurer au lendemain des victoires remportées, la maîtlen des droits acquis ainsi que la protection et la sécurité qui sont fondés d'exiger pour l'avenir ceux qui veulent travailler dans la paix et dans la liberté à la rénovation économique ».

A TOURCOING. — Une assemblée générale des Syndicats Libres d'Employés (hommes et dames) de Tourcoing et aEnvirons (C.F.T.C.). — Une assemblée générale des Syndicats Libres d'Employés de Tourcoing et environs, comprenant contremaîtres et techniciens, s'est tenue le jeudi 18 juin à la brasserie de Mons-en-Baroeul à Tourcoing. Après avoir entendu les explications du secrétaire, M. François Decornet, l'assemblée a fait siennes toutes les propositions contenues dans le cahier de revendications déjà adoptées par la réunion, tenue la veille à Roubaix et parue dans la presse du jour. Comprenant d'autre part l'urgence et la nécessité de groupe: dans les organisations syndicales tous les employés contremaîtres et techniciens, l'assemblée a décidé da mener une intense propagande en vue d'aboutir à un ranforcement important des effectifs syndicaux. Elle a fait confiance aux Syndicats Libres d'Employés pour assurer le succès des revendications.

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'AUTO-MOTO-CLUB MOUSCRONNOIS

Les concurrents et dirigeants photographiés après la remise du fanion aux couleurs du Club.

La Grand Place de Mouscron a été, dimanche, le théâtre d'une manifestation intéressante organisée par l'« Auto-Moto-Club Mouscronnois. Un rallye-gymkhana motocycliste qui avait réuni de nombreux concurrents appartenant aux diverses sociétés françaiseset belges, s'est déroulé en présence d'un nombreux public qui avait tenu à manifester sa sympathie aux promoteurs.

Grâce à une parfaite organisation, toutes les épreuves se sont déroulées avec le maximum de régularité, ce qui fait grand honneur aux dévoués dirigeants en particulier le président, M. G. Provoost.

A 14 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville avait lieu une réception des délégués de clubs et des participants, offerte par l'Administration Communale, représentée par MM. H. Bettens, échevin ; Delanglez, conseiller, etc...

M. Bettens souhaita la bienvenue à tous au nom de M. le Bourgmestre et se dit heureux d'avoir à accomplir une agréable mission : celle de remettre entre les mains du Président de l'Auto-Moto-Club local le fanion officiel aux couleurs du club. Il accomplit ce geste, sous les applaudissements de l'assemblée et leva son verre à la prospérité de tous. M. Provoost remercia en termes choisis le premier échevin et l'assura que cette cérémonie restera gravée dans la mémoire des assistants. Il adressa ses remerciements à l'Administration communale, qui a bien voulu rehausser l'éclat de cette fête anniversaire.

Puis les concurrents furent rassemblés et le jury procéda aux inscriptions pour la gymkhana. Tandis que les opérations se déroulaient sous l'œil amusé du public, une autre cérémonie avait lieu sur la place où M. R. Delanglez, conseiller, remit la coupe offert par l'Administration au Président du Club de Menin, qui a fourni le plus grand nombre de concurrents.

Au cours des épreuves, nous avons pu admirer la virtuosité des motocyclistes qui furent soumis à de bien dificiles mouvements.

COLOMBOPHILIE

Après le bel exploit du Neuvillois M. Henri VANBECELAERE au Concours National de Biarritz

Nous avons relaté dans notre dernière édition, la prouesse de M. Henri Vanbecelaere qui, pour un essai sur Biarritz, a enlevé le titre de champion français, constatant le premier un pigeon.

L'heure tardive à laquelle nous sommes rentrés à Lille ne nous avait pas permis de transmettre la photographie du lauréat à nos services de photogravure ; nous la reproduisons donc aujourd'hui.

70.621 pigeons belges, lâchés dimanche en gare de Saint-Quentin

Un lâcher monstre de pigeons voyageurs a eu lieu dimanche entre 6 h. 30 et 7 h. 30 à SAINT-QUENTIN. Notre correspondant en cette ville nous avise que 70.621 pigeons, contenus dans 2.930 paniers, formaient le contingent de la Belgique. L'envolée s'effectua dans des conditions très normales.

UN BEAU CONCOURS SUR ALBERT JEUDI, 25 JUIN, A ROUBAIX

C'est celui qui sera offert jeudi prochainchain chez M. Albert VERVACKE 19, rue du Fresnoy, angle de la rue d'Italie, à tous les amateurs du rayon de 6 kilomètres, ne pratiquant pas le veuvage.

L'épreuve se fera en deux catégories, jeunes et vieux séparés. Honneur 100 fr. au prorata dans chaque section. Un régulateur garanti dans les vieux et un baromètre-thermomètre garanti dans les jeunes. 5 francs aux premiers vieux et jeunes hors concours. Lâcher pour avoir vers midi trente. Règlement Concorde.

Sans aucun doute les colombophiles seront nombreux à participer à cette compétition de semaine ; en même temps qu'ils auront l'occasion da gagner des prix, cela servira de précieux entraînement pour les concours de dimanche. Et puis, une fois par an, il n'est que juste d'aider un peu les cafetiers colombophiles, qui prêtent si souvent leur appui à nos sociétés.

A ROUBAIX

RAMBOUILLET PAR LA FRATERNELLE ET LA ROUBAISIENNE. — 108 pigeons lâchés par M. Roulers :

1. Duhamel A. u.4p. ; Delepan 1p. ; Landrieux 5p. ; Debrauwère 6p. ; Masselus 4p. ; Dambrin 9p. ; Goossens A. 6p. ; Tonneau M. ; Pardon E. — 10. Duhamel ; Tersy 3p. ; Fourneau G. ; Moreau ; eDlepau ; Heuls G. ; Martin C., bouquet. — Hors concours, poule à 4, 5 et 10 fr., baromètre ; Goossens A. — Séries : Duhamel, Delepan (régulateur).

Le 1er à 9 h. 46' 2 ; métrage 248.266 ; vit. 1.009.07. — Le dernier à 10 h. 1' 50 ; métrage 248.691 ; vitesse 949 m. 27.

Réclamations jusque mardi à 18 h. 30 at distribution des prix jeudi à 19 h.

CHANTILLY PAR LA CONCORDE. — 256 pigeons lâchés à 8 h. 30 par M. Sutern :

1. Bertin u.7p. ; Conem u.8p. ; Hancq 6p. Debsudringhien 4p. ; Decock 4p. ; Gaerennyck 6p. ; Rogé fils 3p. ; Baert ; Bourey 4p. — 10. Conem 5p. séries ; Devos 2p. ; Nicaisse 2p. ; Dehaye P. 3p. ; Gseremynck 2p. séries ; Dittoict 1p. ; Maes 1p. séries ; Lefebvre 1p. ; Hancq 1p. séries — 20. Delannoy ; inglebert honneur ; Braem 1p. ; Clourbout 1p. ; Baert 1p. séries ; Duhem 1p. ; Decottignies 1p. ; Dissaut 1p. ; Bertin 1p. séries ; Legrand 1p. ; Aurick ; Gaeremink ; Mœrman ; Bertin J. ; Vandenbrouck, honneur ; Varras ; Heuls R. honneur Deleu E. — 40. Béhague E. ; Deleu E. séries Vervacke ; Hooreman ; Decottignies séries ; Centirel ; Mœrman séries ; Ghesquière honneur ; Hooreman séries ; Dutoict — 50. Liévin ; Vanheulle ; Vanhuysse ; Bloia P. Shuller ; Levengle ; Béhague séries ; Delannay ; Bourey ; Nicaisse ; Coinirel ; Legrand ; Maniez. — Régulateur : Conem, baromètre Bourjet ; Révells Hancq, Nicaisse et Devos. — Vélos : Conem, Gaeremynck, Bouriez, Hancq, Deleu et Mœrman.

Le 1er pigeon à 8 h. 34' 50 ; métrage 174.042 vitesse 1.201 m. 66. — Le dernier à 8 h. 53' 58 métrage 175.997 ; vitesse 1.073 m. 85.

Réclamations jusque mardi à 18 h. et distribution des prix mercredi à 19 h.

SAINT-JUST PAR LA ROUBAISIENNE. — 468 pigeons lâchés à 6 h. 50 par M. Ghesquière, convoyeur :

VIEUX. — 1. Fourneau G. u.10p. ; Van Montagu u.9p. ; Castelein Jules 7p. ; Vandeplanque A. 10p. ; Descamps G. 8p. ; Duprez Arthur 10p. ; Duthoit 1p. ; Bauduin A. 6p. ; Demeulenaere Henri 5p. — 10. Duprez 4p. ; Farvacque 3p. ; Cocheteux 1p. ; Mellez A. 3p. ; Rys A. 3p. ; Manche Abel 1p. ; Beyart Daubenton 1p. ; Deneef 4p. ; Braem 1p. ; Rys 1p. — 20. Verriest 1p. ; Behrauwère Dewismes 7p. ; Sevrin 1p. ; Dieux 1p. ; Liagre 1p. ; Fourneau 5p. ; Watteau 1p. ; Fortuné Six ; Duthoit 1p. — 30. Olivier 1p. ; Laebens 1p. ; Dewuyst 3p. ; Cocheteux J. 1p. Descamps 1p. ; Lefebvre Henri 3p. ; Minjon Pierre ; Braem 1p. ; Vanhecke Barbier ; Rosse. — 40. Descamps Emile ; Verdonck ; Decottignies ; Chalo ; Crombez ; Tyssens ; Liagre ; Delreux ; Sevrin ; Michon. — 50. Dubois, Decottignies, Brunin, Vandermeiren, Heuls, Tyssens, Duthoit, Olivier ; bouquet Delbarre Edmond. — Séries : Duprez, Rys, Fourneau G., Duthoit, Cocheteux J., Braem, Descamps, Delreux, Sevrin, Decottignies, Tyssens, Olivier. Hors concours : Manche A., Six Fortuné. — Pendulette, régulateur Duthoit, hors concours Six, Descamps. — Série de 3 : Duthoit. — Séries de 2 : Duprez, Rys, Fourneau, Cocheteux, Braem. — Baromètre : Duprez A.

Le 1er pigeon à 8 h. 46' 19 ; métrage 143.959 vitesse 1.237 m. 60. — Le dernier à 8 h. 52' 18 métrage 141.487 ; vitesse 1.156 m. 88.

JEUNES. — 1. Delbarre u.6p. ; Fourneau, Dolphens, Tersy, Ladoé 8p. ; Epain 2p. ; Bruni Henri 1p. ; Herman ; Vandeveldé 4p. — 40. Herman 1p. ; Vandenabelle-Patrolin 1p. ; idem 2p. ; Gonce ; Delbarre Edmond ; Tersy Georges ; Vandenebelle-Patrolin ; Decock C. Brunin, bouquet. — Poule à 3 fr. H.C. : Gonce. — Séries : Herman, Vandenabelle-Patrolin, Delbarre, Tersy, Brunin. — Baro Vandenabelle-Patrolin (pendulette et régulateur. — Régulateur, chaise-longue, service à café : Duprez, Fourneau, Descamps, Vandenabelle-Patrolin. — Série de 3 : Vandenabelle-Patrolin. — Série de 2 : Herman A., Delbarre E., Tersy G., Brunin.

Le 1er pigeon à 8 h. 48' 56 ; métrage 143.851 ; vitesse 1.200 m. 40. — Le dernier à 8 h. 57' 16 ; métrage 143.138 ; vitesse 1.116.83.

Réclamations jusque mardi à 18 h. 30 et distribution des prix mercredi après-midi.

CHANTILLY PAR MUTUELLE-PROGRÈS. — Résultat du concours. 548 pigeons lâchés à 6 h. 10 par M. Verpraet.

1. Hasebrouck, 2u.8p. ; Vanderbecken P., 2u.9p. ; Delescluse H., u.7p. ; Loridant Lodoich ; Decottignies H., u.11p. ; Galloteaux 7p. ; Dupont M., 8p. ; Tbiétart, C. ; Buyssens, 12p. — 10. Landrieux F. ; Carpentier, 4p. ; Vanderbecken P., 1p., série ; Herman, 4p. ; Livieau, 1p. ; Duquesne, 2p. ; Depaepe ; Landrieux, vélo, série ; Vanoverberghe, 1p. ; Rumpels, 2p. — 20. Decottignies, 5p., série ; Verheye Léon, 2p. ; Maly J., 9p. ; Ghesquière, 8p. ; Meseure ; Vandaele, 6p. ; Mesdagt, 3p. ; Jonssens, 3p. ; Raica